



ENVOI PAR COURRIEL

Québec, le 10 novembre 2023

AUX PRÉSIDENTES-DIRECTRICES GÉNÉRALES, PRÉSIDENTS-DIRECTEURS GÉNÉRAUX,
DIRECTRICES GÉNÉRALES ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

AUX DIRECTRICES ET DIRECTEURS DES SERVICES PROFESSIONNELS DES
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

**Objet : Approvisionnement en tissus humains – transition vers le rôle de distributeur unique
d'Héma-Québec**

Mesdames,
Messieurs,

Comme vous le savez, Héma-Québec s'est vue confier par le ministère de la Santé et des Services sociaux l'exclusivité de la distribution de tissus humains traités et distribués aux établissements de santé et de services sociaux publics du Québec. La préparation se poursuit au sein d'Héma-Québec afin d'assurer une transition fluide en vue de l'activation de ce mandat prévue à l'automne 2024, soit dans un peu moins d'un an. À partir de ce moment, Héma-Québec assumera la responsabilité exclusive de l'approvisionnement et de la distribution des tissus humains pour l'ensemble du réseau de la santé québécois. Ces nouvelles responsabilités s'inscrivent en adéquation avec sa mission qui est de répondre avec efficience aux besoins de la population québécoise en sang et autres produits biologiques d'origine humaine de qualité.

Des changements qui pourraient affecter le mode de fonctionnement

À l'heure actuelle, Héma-Québec fournit environ 60 % des tissus humains par l'entremise de la Banque publique de tissus humains qui gère les prélèvements, leur transformation, leur qualification et leur distribution. Les 40 % restants proviennent de fournisseurs externes auprès desquels il est présentement possible pour les centres hospitaliers de s'approvisionner directement. À partir de l'automne prochain, Héma-Québec déploiera une stratégie d'approvisionnement qui permettra de maintenir, et selon les standards de qualité d'Héma-Québec, une offre de produit des plus diversifiées afin de répondre aux besoins des chirurgiens. Dans cette optique, les contrats en cours avec les fournisseurs externes seront honorés jusqu'à leur échéance prévue et ceux se terminant avant le 30 septembre 2024 seront prolongés jusqu'au 31 décembre 2024.

À l'issue du déploiement de cette stratégie, les fournisseurs, les marques et les produits choisis pourraient différer de ceux utilisés actuellement. Ce changement risque d'affecter, dans certains cas, les habitudes de

fonctionnement des équipes médicales, notamment les relations qu'elles ont développées avec des fournisseurs.

Nous sommes conscients que ces changements annoncés peuvent être source d'incertitude. C'est la raison pour laquelle nous déployons les moyens nécessaires pour assurer une transition fluide, le tout dans le but de garantir un approvisionnement adéquat et sécuritaire à la population.

Un comité d'experts pour optimiser les pratiques

L'attribution du mandat de distributeur unique à Héma-Québec découle d'une recommandation du comité de biovigilance du Québec, les objectifs premiers étant d'améliorer la traçabilité des produits à l'aide d'un registre centralisé et d'effectuer une surveillance des effets indésirables susceptibles de survenir à la suite de greffes. Elle vise aussi une meilleure planification des besoins en vue d'optimiser les activités d'approvisionnement et de distribution. Afin d'assurer la réussite de cette initiative et d'établir l'ensemble des besoins, un comité d'experts-conseils regroupant des spécialistes des différents types de greffe a été mis sur pied en collaboration avec la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ). Ses recommandations viendront éclairer la démarche en cours.

Une expertise rassurante

Alors qu'Héma-Québec célèbre cette année son 25^e anniversaire, l'organisation dispose d'une solide expertise dans la gestion des tissus humains, acquise depuis plus de deux décennies. Grâce à la stratégie mise en place, soyez assuré(e)s qu'Héma-Québec s'engage à fournir tous les efforts nécessaires afin que vos équipes médicales disposent en tout temps des produits de tissus humains nécessaires pour prodiguer des soins de qualité. D'ici le début de notre mandat de distributeur unique, nous continuerons à vous tenir informés de l'avancement du projet afin que vous puissiez vous préparer adéquatement aux changements à venir et que vos équipes médicales poursuivent leurs pratiques dans des conditions optimales.

Nous vous saurions gré de bien vouloir faire suivre ces informations au personnel médical de votre établissement, qu'il transige ou pas avec des fournisseurs de produits de tissus humains.

Pour toute information supplémentaire, ou pour nous faire part de vos observations et préoccupations, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse centralisée tissushumains@hema-quebec.qc.ca. Celle-ci vous assure un accès direct aux gestionnaires de notre équipe des tissus humains.

Meilleures salutations,



Etienne Fissette,
Directeur de l'exploitation des tissus humains
Héma-Québec



Amaury Doger de Speville,
Directeur stratégies d'acquisition, Tissus humains
Héma-Québec

c.c. Nathalie Fagnan, Présidente et Cheffe de la direction – Héma-Québec
Marc Germain, Vice-président Affaires médicales et innovation – Héma-Québec
Christine Ouimet, Vice-présidente Chaîne d'approvisionnement – Héma-Québec
Présidentes-directrices générales adjointes et présidents-directeurs généraux adjoints des établissements publics de santé et de services sociaux